

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT ORNE
COMMUNE DE LANDIGOU

Affichée le 07/02/2014

Nombre de conseillers :

En exercice 10 - Présents 08 - Votants 08

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mil quatorze

le six février à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDIGOU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Albert CHATELAIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2014

PRESENTS : Mmes et Ms Christophe LE BRUCHEC, Gérard BERNET, Franck JOUVENCEL, Alain GUITTON, Jean-Luc MARIE, Liliane JACKOWIAK, Nathalie LIEFOOGHE.

Absents : Mme Aurélie MAUNOURY, M. Marc MONCLIN.

Mme Nathalie LIEFOOGHE est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION 2014-0602-05

OBJET : Salle Polyvalente - Tarifs 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal actualise les tarifs de la location de la salle polyvalente de la façon suivante :

- **Location pour le week end avec cuisine :**
 - Habitants hors commune 220,00 €
 - Habitants de la commune 160,00 €
 - Associations de la commune 100,00 €
 - Vin d'honneur
(à l'exception d'un décès d'une personne habitant la commune) 50,00 €
 - Une journée en semaine (s'il n'y a pas classe) 100,00 €
- **Plus consommation d'eau** 4,50 € le m3
- **Plus consommation d'électricité** (inchangé) 0,12 € le kwh
- **Location de la vaisselle**
 - ❖ Pièce louée (inchangé) 0,10 €
 - ❖ Couvert complet (inchangé) 0,80 €
 - ❖ Couvert simple (inchangé) 0,50 €
 - ❖ Vaisselle cassée (par pièce) 1,00 €
- **Une location gratuite** dans l'année en cours est attribuée aux associations de la commune
- Pour accord, le locataire signera le contrat de location et **versera une caution de 152,00 €** qui sera conservée si le locataire se dédie à moins de 60 jours de la date de location
- Il est créé une régie de recettes pour la perception de ces prix de location.

Cette disposition s'appliquera sur les contrats de location signés après la date de cette décision.

Fait et délibéré les, jour, mois et an susdits

Copie certifiée conforme au registre

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire

Par sa transmission à la Préfecture

Le 07/02/2014 et sa publication le 07/02/2014

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture 061-216102210-20140206-2014-0602-05-DE Date de télétransmission : 07/02/2014 Date de réception préfecture : 07/02/2014 |
|---|